



# LE PIC CENDRÉ

## LA COMBE À LA MAIRIE

**Départ : Parking à gauche environ 1 km après « Sainte-Foy » (direction Val Suzon).**

- 1 A l'entrée du parking, prendre à gauche pour rejoindre le sentier de fond de combe et le suivre sur près de 2 km de montée douce.

*A 200 mètres du départ, une source est visible dans la combe à droite. Le chemin passe entre des affleurements rocheux où s'accroche une fougère, la Scolopendre. Plus haut, un arbre déraciné « un chablis » présente sa « galette » (son système racinaire).*

- 2 Couper à gauche au niveau de la clairière pour rejoindre directement le lavoir.

*On découvre l'ensemble formé par la fontaine du XVIIIème et le lavoir du XIXème siècle, ainsi que la mare située en contre-bas du chemin.*

- 3 Au lavoir, prendre à gauche le chemin qui entre dans la forêt et le suivre sur environ 2 km.
- 4 Arrivé dans une forêt de résineux, emprunter la piste qui descend et serpente, pour rejoindre ensuite une piste forestière empierrée. Continuer à descendre.
- 5 Quitter la piste pour prendre un chemin à gauche sur environ 200 mètres.
- 6 Emprunter à droite, un sentier qui descend dans le versant jusqu'à rejoindre le chemin de combe qui ramène ensuite au point de départ.

### INFORMATIONS

5km  
Prévoir 2h  
Niveau facile  
Balisage :



#### QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR :

- Tenez votre chien en laisse.
- Pensez à prendre de l'eau.
- Chaussez-vous correctement.

Vous entrez dans un espace protégé,  
merci d'en respecter la réglementation.



À éviter le lundi en période de chasse  
(de mi-septembre à fin février).

Vous souhaitez plus d'informations  
sur la forêt du Val Suzon ?  
Par ici !

